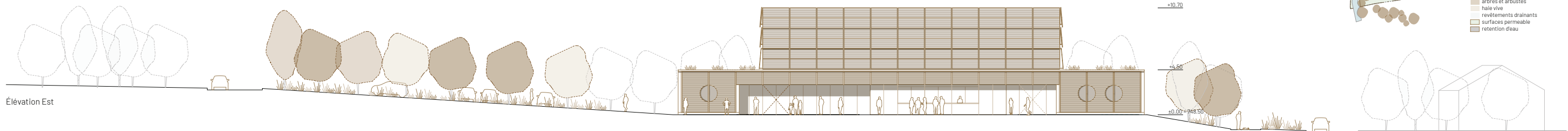


Situation 1:500



Élévation Est

SITUATION

Située dans un cadre bucolique, la nouvelle salle polyvalente du Bois d'Amont se trouve à proximité du ruisseau du Rialet, bordé d'arbres majestueux, ce qui crée une ambiance paisible et inspirante. L'accès au site se fait principalement par le chemin du Vuasoz, facilitant ainsi l'arrivée des visiteurs tout en préservant l'intégrité naturelle du lieu.

À l'arrivée, le stationnement est commodément situé après le terrain de football, ce qui permet un accès aisé à la salle polyvalente et à la place adjacente. Cette disposition non seulement facilite l'accueil des visiteurs, mais elle permet également des possibilités d'extension et de développement futur de la parcelle, offrant de ce fait une flexibilité pour les besoins éventuels de la communauté.

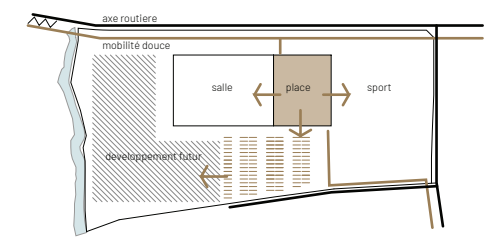
Malgré la forte pente du site, le projet est implanté dans la topographie d'une manière douce et intégrée, ou l'intervention d'excavation est minimale.

LA PLACE

Au cœur du site, une place spacieuse sert de point de convergence. Cette place est idéalement située entre le terrain de football et la salle polyvalente, et joue un rôle central en tant qu'espace de rencontre et de distribution. Elle accueille promeneurs, sportifs, étudiants et membres des sociétés locales, offrant ainsi un lieu convivial pour se réunir et profiter des activités proposées.

Que ce soit pour des événements sportifs, des rencontres culturelles ou des activités de loisirs, cette place généreuse contribue à créer une atmosphère de partage et de communauté. Elle incarne parfaitement la volonté de faire de la salle polyvalente un espace ouvert et accessible à tous, tout en respectant et en mettant en valeur le cadre naturel environnant.

La salle polyvalente, le terrain de football et le stationnement convergent vers cette place où on trouve des espaces naturels, des aires de jeux pour enfants, des installations pour les sports de plein air, des bancs pour observer les activités environnantes et une fontaine. La place sert également de passage pour les piétons qui arrivent depuis le bus local et dispose d'un accès différencié pour les piétons et les véhicules.



APPROCHE PAYSAGE

Le projet des aménagements extérieurs est basé sur une approche paysagère pragmatique, à la fois conservatrice et évolutive. L'insertion du volume bâti découle des conditions préalables topographiques, des dispositions spatiales données ainsi que du contexte du lieu. La future construction donnera de la structure au site, cadrée par les tracés rectilignes de la route d'Arconciel du côté nord-ouest et du futur chemin d'accès depuis le chemin de Vuasoz, côté sud-est.

Le projet cherche à s'éloigner au maximum du ruisseau du Rialet pour préserver l'environnement naturel et créer un centre fluide et efficace de connexions entre les espaces verts et construits. Combiné avec la revitalisation du cours d'eau du Rialet, les aménagements extérieurs proches de la nature forment un nouvel îlot refuge pour la faune et de la flore et contribue à la mise en réseau du paysage à une plus grande échelle.

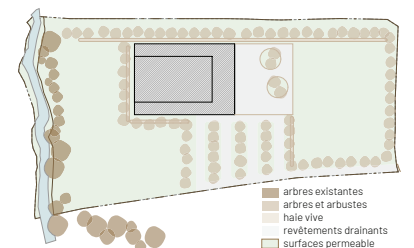
On densifie l'arborisation ou ruisseau et on crée une ceinture arborisée périphérique qui entoure le site. Un parking arborisé de 100 places assure un flux aisé et efficace des visiteurs tout en préparant l'avenir pour un développement potentiel de l'espace environnant.

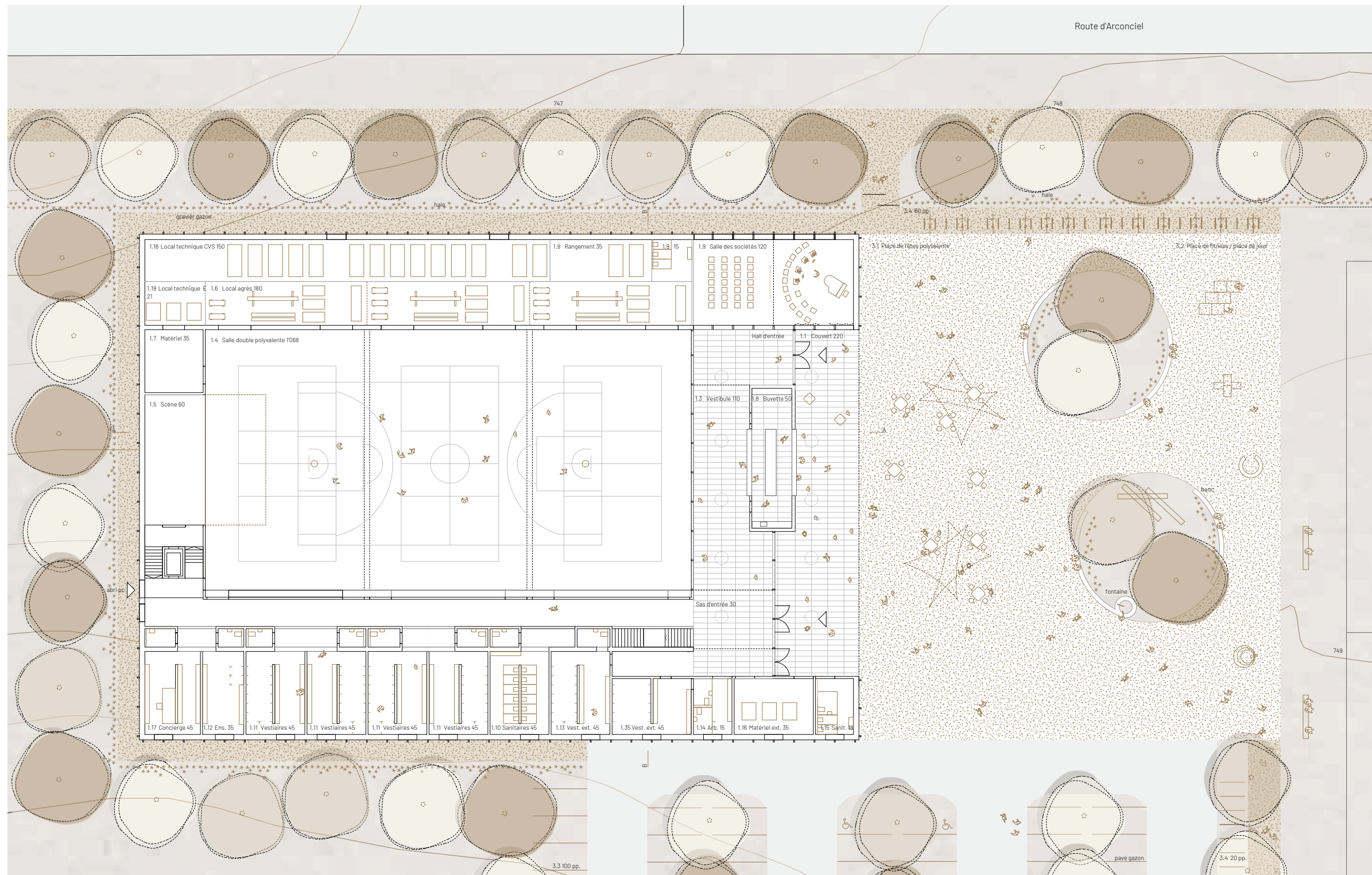
Toute la végétation est indigène et adaptée aux climat et sol local. Prévu sur trois différentes strates, elle complète la végétation existante. Les ourlets herbeux au pied des haies vives arbustives forment des cordons boisés linéaires qui délimitent l'espace route de la salle polyvalente. Des arbres d'avenues indigènes verdissent la zone du parking afin de diminuer l'effet de chaleur créer par les surfaces dures.

Les revêtements sont tous perméable. Dans les zones destinées à la circulation routière, les chemins sont prévus en enrobé bitumineux drainant. Le reste des surfaces non carrossables sont en argil-calcaire.

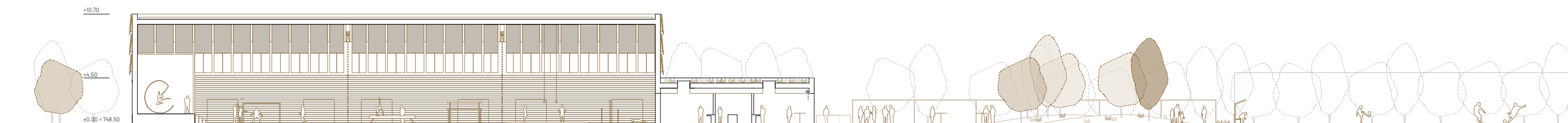
Les eaux de surfaces seront infiltrées dans les surfaces vertes ou les revêtements drainants. La toiture végétalisée emmagasine une bonne partie des eaux de la toiture, le reste s'écoule en surface sur une couche de terre végétale, avant de s'infiltrer dans le sol. Les eaux excédentaires de la place coulent dans les îlots plantés, permettant l'arrosage de la végétation.

L'IBUS du projet est de 0.21 et 0.19 pour e IOS, celui-là signifie que le colde de surface de plancher (SP) qui peut être encore développée est de 3390 m². Cette surface offre la possibilité d'implanter des infrastructures complémentaires telles qu'une crèche, un établissement médico-social (EMS) ou d'autres institutions culturelles, qui profiteront de la proximité du parking arboré.





Rez-de-chausée



Coupe A



LA SALLE

L'idée du projet est d'intégrer le bâtiment au paysage en concevant un seul niveau entourant la salle polyvalente, créant ainsi une échelle réduite et conviviale qui favorise une intégration progressive à l'environnement et procure la sensation d'entrer dans un « pavillon ».

La salle polyvalente s'ouvre vers la place avec un ample couvert, offrant une protection contre les intempéries et créant un espace couvert convivial. Ce couvert ne se contente pas de protéger, il accompagne également les visiteurs vers les différents accès de la structure polyvalente.

Sous ce généreux couvert, plusieurs accès ont été intelligemment disposés pour maximiser la fonctionnalité et l'accessibilité. À partir du vestibule, les visiteurs peuvent accéder directement à la salle polyvalente située de plain-pied. La connexion directe avec l'extérieur est idéale pour accueillir une variété d'événements tels que réunions, conférences, spectacles ou activités communautaires qui ont besoin d'une extension directe vers l'extérieur. La salle dispose d'une scène sur le petit côté et tout au long des grands côtés sont situés les engins et les vestiaires, ce qui rend la composition fonctionnelle très simple et efficace.

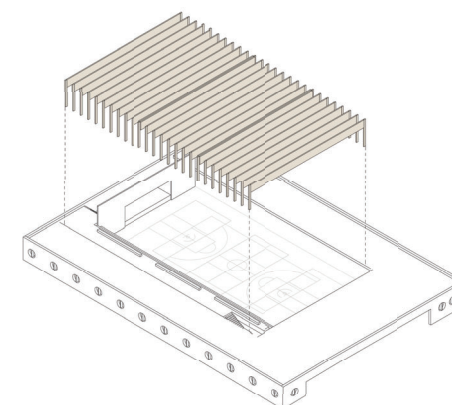
Depuis le vestibule, pour les visiteurs qui souhaitent admirer le spectacle sportif d'un point de vue surélevé, un escalier et un ascenseur mènent à une galerie avec des gradins située à l'étage supérieur. Cette galerie offre une connexion visuelle sur la nature de Rialet.

Sous le même couvert, mais un peu plus discrètement, se trouve l'accès séparé à la salle de société, qui est également reliée au vestibule. La salle, qui peut être divisée en deux, offre suffisamment d'intimité pour les activités communales et autres rassemblements sociaux, mais permet également de s'intégrer aux activités réalisées à l'extérieur.

Les vestiaires extérieurs, également accessibles depuis le couvert, sont spécifiquement dédiés aux activités sportives réalisées à l'extérieur. Ils offrent un accès pratique et rapide pour les sportifs venant du terrain de football ou pour d'autres événements à l'extérieur.

Au centre du couvert, comme un pivot fluide et animé, se trouve la buvette. Elle s'ouvre vers l'extérieur pour les sportifs et les événements de plein air, ainsi que vers l'intérieur sur le vestibule, permettant une utilisation flexible des deux côtés et s'adaptant à n'importe quel événement. Elle constitue une base idéale pour des processus d'exploitation optimisés et une attractivité maximale pour les utilisateurs.

Dans le sous-sol, l'abri PC pour 200 personnes est proposé de manière efficace, constituant la seule excavation réalisée sur le site.



CONSTRUCTION

À l'exception des sous-sols et de la cage d'escaliers, le bâtiment est conçu intégralement en construction bois. La conception d'un niveau compact qui entoure le volume de la salle polyvalente ouvre la voie à une construction modulaire préfabriquée en ossature de bois indigène. Outre le bilan écologique intéressant d'une telle construction, elle offre l'avantage de pouvoir être mise en œuvre par tous temps en atelier, réduisant le temps de construction sur place.

Les éléments de poutre, d'une portée de 24m sont réalisés à partir de panneaux nervurés en bois préfabriqués lamellé-collé intégrant les mesures de protection incendie et des panneaux acoustiques, offrant de ce fait une ambiance sonore agréable dans la salle.

Les parois extérieures sont accrochées à la structure principale. Également préfabriqués en ossature bois, ces éléments intègrent l'isolation thermique du bâtiment.

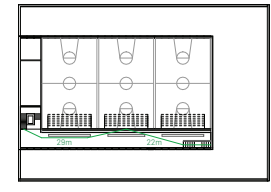
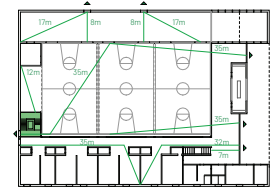
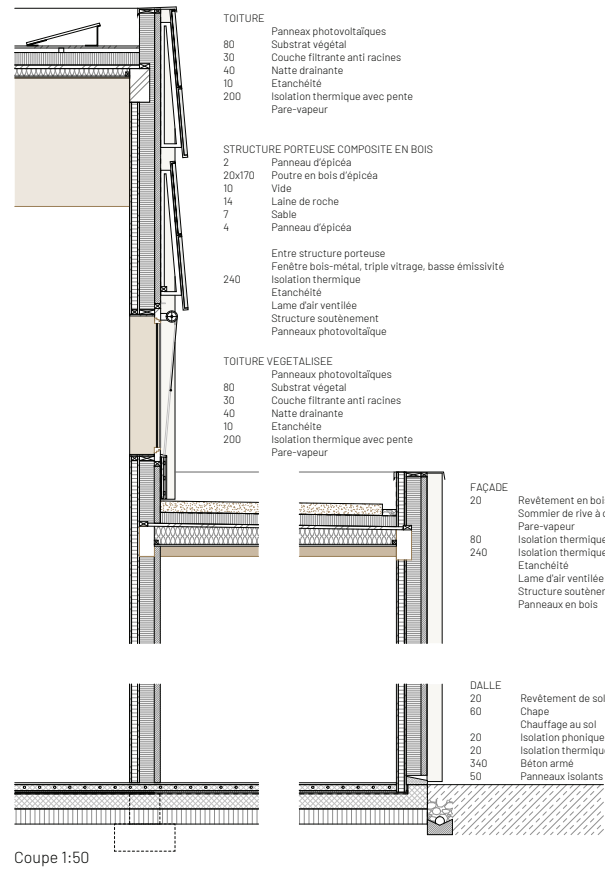
Les toitures seront couvertes d'une végétation extensive, permettant de gérer la rétention de l'eau de pluie, et des rangées de panneaux photovoltaïques couvrant une partie des besoins en électricité du bâtiment.

Les protections solaires mobiles extérieures permettent d'éviter la surchauffe estivale et l'éblouissement tout en maintenant un apport conséquent en lumière naturelle.

Les fondations sont réalisées en béton armé. Un radier général d'une épaisseur minimale de 25cm permet de répartir les charges sous l'ensemble de la construction. Ponctuellement, les épaisseurs seront augmentées sous les descentes de charges (murs et poteaux) en fonction des contraintes.

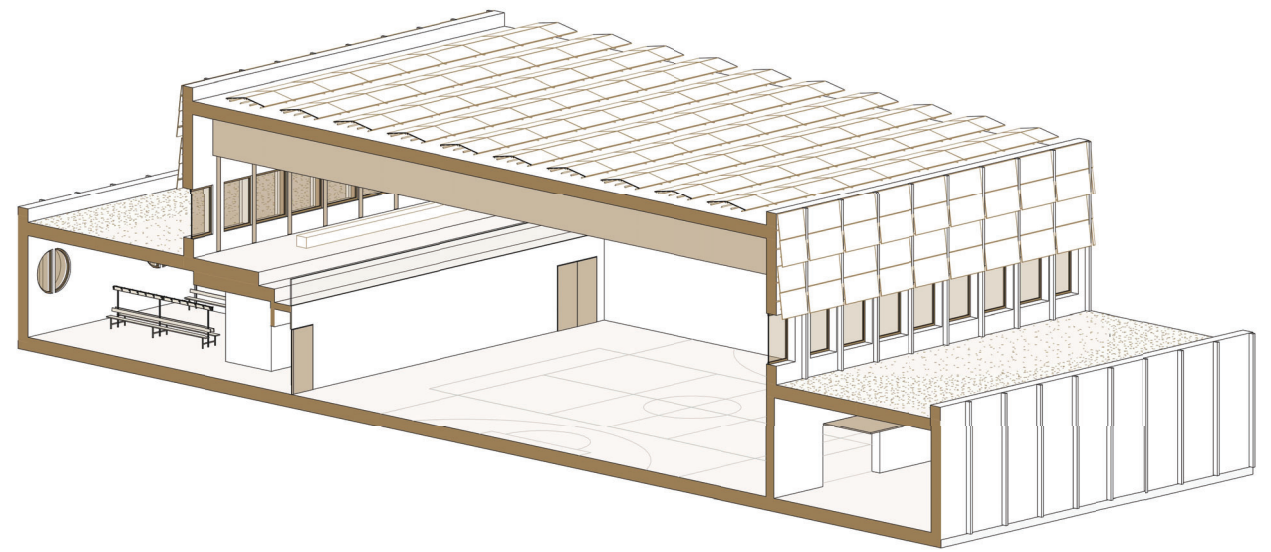
L'abri pc au sous-sol, conçu en béton armé selon les normes, est relié avec la cage d'escaliers en béton qui assure la stabilité du bâtiment.



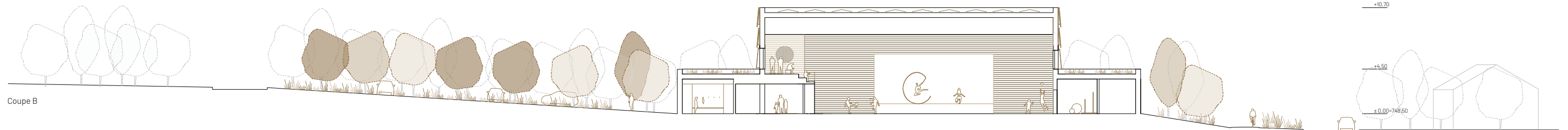


Schemas incendie

Coupe 1:50

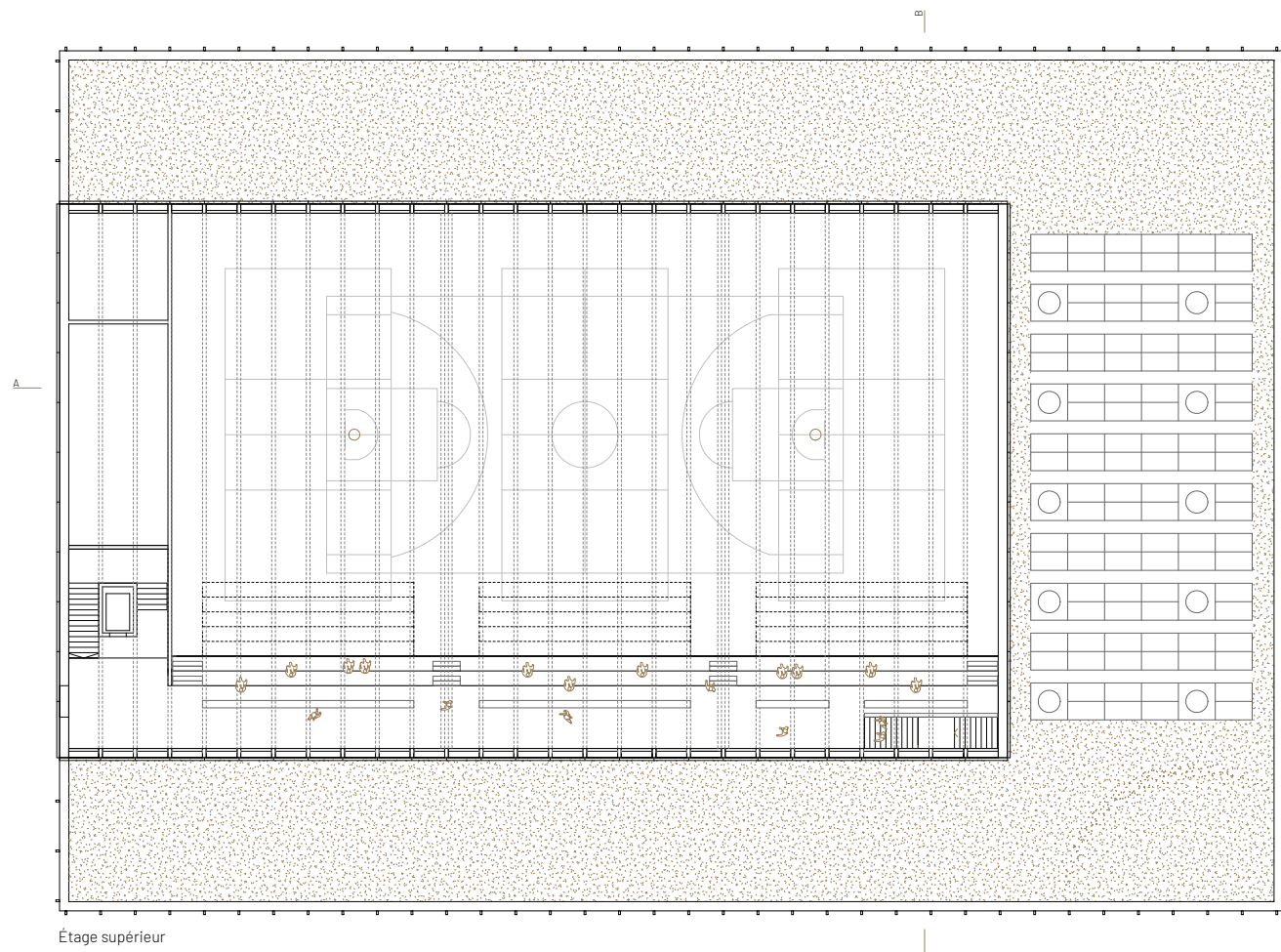


Axonométrie

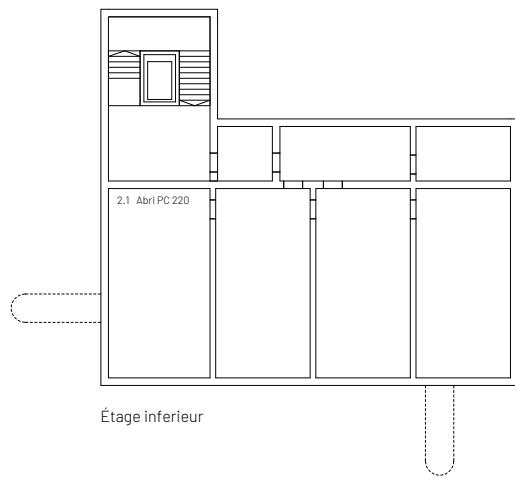


Coupe B

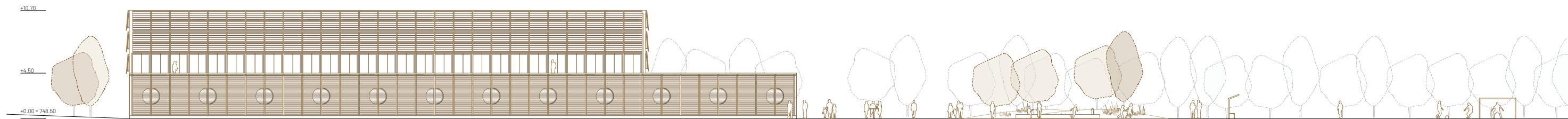




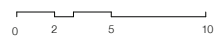
Étage supérieur



Étage inférieur



Élévation Sud



CONCEPT ÉNERGÉTIQUE

Le concept énergétique est conçu selon les principes suivants :

1. Pertes d'énergie minimales, c'est-à-dire construction compacte, enveloppe du bâtiment optimisée.
2. Utilisation de la chaleur résiduelle existante (au moyen de système ventilation très efficaces).
3. Fourniture de l'énergie restante avec des sources d'énergie à respectueuses de l'environnement que possible.
4. Installation d'un système photovoltaïque en toitures de 252 MWh ou m² et 218 MWh ou 734 m² annuelle en façade.

Le bâtiment est conçu par l'architecture ainsi que par la technique bâtiment pour une grande flexibilité, efficacité énergétique et séparé des systèmes.

La construction durable avec des matériaux naturels systématiquement poursuivie et complétée par les installat techniques selon le principe du « low tech ». Le maître d'ouvrage obt un système technique du bâtiment facile à utiliser et qui permet modifications ultérieures.

MINERGIE - P-ECO

Le nouveau bâtiment sera construit selon la norme Minergie-P Eco. Les critères fondamentaux de Minergie-P Eco seront particulièrement respectés :

Conditions de lumière naturelle : avec la forme du bâtiment choisie, la disposition des fenêtres et le grand puits de lumière sans éblouissement sur le toit, la lumière naturelle peut être utilisée de manière optimale.

Immissions sonores / Qualité de l'air intérieur / Protection contre la chaleur estivale : avec les vitrages triples, les structures murales choisies et la ventilation contrôlée, des conditions optimales pour l'utilisation de la salle peuvent être garanties. La protection contre la chaleur estivale est assurée par l'installation systématique de protections solaires extérieures. La protection estivale de la salle polyvalente est assurée par un refroidissement nocturne au moyen de l'ouverture des fenêtres, n nécessitant ainsi pas d'électricité.

Faible impact environnemental : grâce à l'utilisation de matériaux naturels et à la mise en œuvre systématique de la séparation des systèmes, les exigences de l'impact environnemental selon Minergie-Eco sont respectées.

CONCEPT TECHNIQUE DU BATIMENT

Concept de production de chaleur : le nouveau bâtiment aura une pompe à chaleur comme système de chauffage existant.

Installation photovoltaïque : Il est logique de couvrir la plus grande surface possible du toit avec des modules photovoltaïques, ce qui représente environ 252 kWc ou environ 1160 m².

Ventilation, chauffage : Tous les locaux du nouveau bâtiment seront ventilés mécaniquement. Tous les équipements de ventilation seront dotés de moteurs EC hautement efficaces, de ventilateurs optimisés et d'une récupération de chaleur avec un rendement très élevé.

Les débits d'air seront régulés en fonction des besoins par la qualité de l'air intérieur. La salle de sport polyvalente sera chauffée par des radiateurs ce plafond et les pièces annexes, telles que les salles de matériel, seront chauffées par des radiateurs.

En été, les façades photovoltaïques jouent un rôle de protection solaire fixe en offrant des zones d'ombres devant les façades. Combinées aux protections solaires mobiles extérieures, cela permet d'éviter la surchauffe estivale et l'éblouissement tout en maintenant un apport conséquent en lumière du jour naturelle.

